

## Document 1

Le 25 septembre 2013, le Réseau des Grands Sites de France accueille comme membre actif les Falaises d'Etretat - Côte d'Albâtre, géré par le Département de Seine Maritime.

Un site exceptionnel à préserver

Le Grand Site, situé dans le département de la Seine Maritime en Haute Normandie, s'étend sur 13 communes, de Fécamp au Nord au Cap d'Antifer au Sud, et concerne deux communautés de communes. Il constitue le point d'orgue de la côte d'Albâtre, hautes falaises crayeuses qui constituent sur 120 km le littoral du Pays de Caux et rendues célèbres par de grandes arches et une aiguille en mer. Mais le site est aussi intéressant pour ses paysages de grandes cultures : « Un plateau ondulant en balcon sur le panorama de la mer », et pour ses « valleuses intimes, tour à tour jardinées ou sauvages ». Des peintres comme Gustave Courbet, Eugène Boudin ou Claude Monet (plus de 80 tableaux sur ce site) ont beaucoup contribué à la renommée de ces Falaises ; de même des écrivains comme Gustave Flaubert, Guy de Maupassant ou encore Maurice Leblanc qui y vécut.

Le site est protégé au titre de la loi de 1930 pour une grande partie de son territoire et abrite également plusieurs zones Natura 2000 et Espaces naturels sensibles, propriétés du Conservatoire du Littoral du fait de sa richesse en termes de biodiversité.

Protéger, gérer et valoriser

Le Département et ses partenaires, commune d'Etretat, communes et communautés de communes concernées, ont souhaité rejoindre le Réseau des Grands Sites de France pour : bénéficier de l'expérience des autres membres en matière de gestion et de réhabilitation de sites protégés fortement fréquentés, être accompagnés dans leur démarche vers l'attribution du label Grand Site de France attribué par le ministre en charge de l'écologie et du développement durable, s'associer aux réflexions sur les politiques de préservation et de valorisation des Grands Sites et aux actions de communication autour du tourisme durable.

Parmi les principaux enjeux de gestion de ce site : la circulation et le stationnement dans les villages côtiers et les valleuses, la protection et la gestion des paysages et des milieux naturels soumis à la fréquentation et à l'érosion, la régulation de la surpêche dans l'estran, la valorisation du patrimoine bâti, le développement de l'agrotourisme et du pécaturisme<sup>1</sup> ainsi que la conciliation des usages et la mise en place d'une économie touristique durable respectueuse des habitants.

Source : grandsitedefrance.com, 18 septembre 2017

<sup>1</sup> Le pécaturisme est une activité de loisir ayant pour objectif de faire embarquer des touristes à bord de bateaux de pêche professionnelle ou de barges ostréicoles.

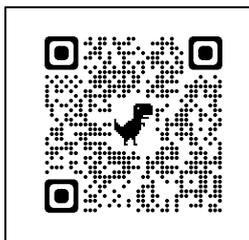
## Document 2

Dans les villes côtières affectées par l'aléa inondation marine et continentale, de nouveaux défis s'imposent aux acteurs et décideurs. En effet, ces derniers se doivent de coordonner ces contraintes environnementales (qui peuvent s'accroître avec une élévation du niveau de la mer induite par le réchauffement climatique contemporain), la complexité des procédures de l'aménagement ou de la protection des biens et des personnes, tout en maintenant l'attractivité des territoires. Dans ce contexte, l'acceptation sociale des projets de gestion des risques devient un enjeu fondamental qui dépend de l'appropriation de la connaissance par les acteurs du territoire, et donc des modalités de diffusion de cette dernière, comme des choix de projets potentiels. L'acceptabilité de ces derniers impose une réflexion co-construite entre les scientifiques, les décideurs et les populations concernés, dont le point de départ est le partage d'une culture du risque. C'est pourquoi, le projet REVE Cot rassemble des scientifiques issus de diverses disciplines (sciences physiques, sciences

naturelles, sciences humaines) et vise à améliorer la connaissance de l'aléa inondation marine et continentale actuel (au contact terre-mer), à étudier et cartographier l'évolution de ces phénomènes dans le cadre d'un changement climatique et d'une élévation du niveau marin induite. L'originalité du projet réside dans la volonté de diffuser les résultats de la recherche auprès des décideurs, des aménageurs, voire des populations en faisant appel à un outil novateur qu'est la réalité virtuelle. Disposer les acteurs dans la salle immersive de l'Université de Caen leur permettra, d'une part, de « vivre ou revivre » les aléas actuels et ceux estimés dans le cadre du changement climatique, et d'autre part, de se promener dans leur paysage, voire dans leur possible ville côtière de demain. Il s'agit donc, avec cet outil d'aider à l'appropriation de l'aléa (« risque vécu »), mais également de faire émerger des réflexions sur l'urbanisme possible de villes côtières de demain.

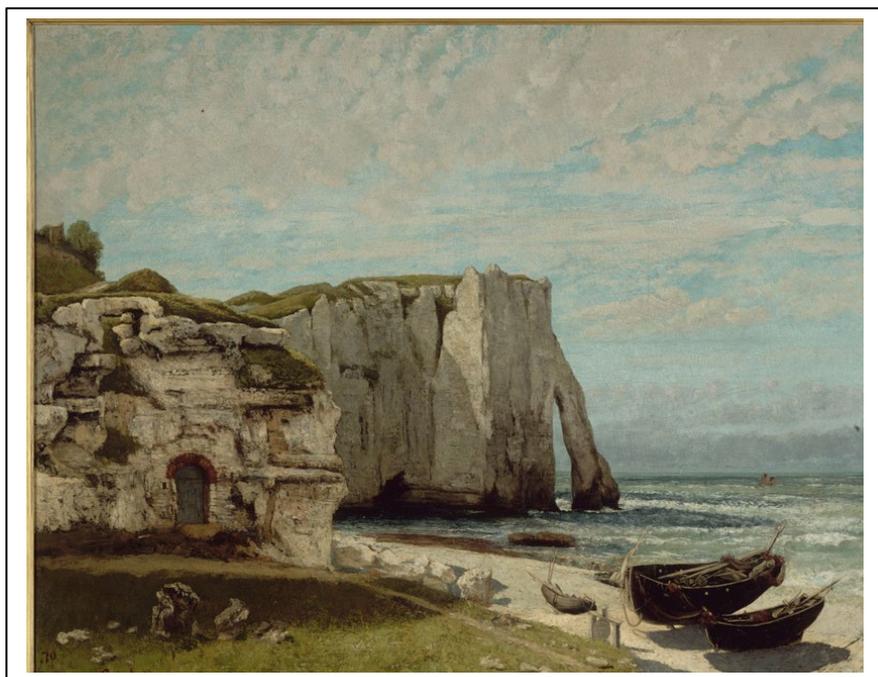
Source : Centre Interdisciplinaire de Réalité Virtuelle (Cireve), *RÉALITÉ VIRTUELLE ET VILLES CÔTIÈRES : APPROPRIATION DE L'ALÉA ET EXPLORATION DU LITTORAL DE DEMAIN PAR LA RÉALITÉ VIRTUELLE*, <https://cireve.unicaen.fr/>, 1 janvier 2018

Retrouver la vidéo



associée :

### Document 3



Depuis le début du XIXe siècle, Etretat attire les peintres, séduits par la pureté de l'air et la qualité de lumière. Au cours de l'été 1869, Courbet à son tour s'installe dans cette petite ville de Normandie. Il emménage dans une maison située au bord de la mer, directement appuyée sur la falaise d'Aval qu'il prend pour sujet dans de nombreuses toiles. Aucune cependant n'est aussi aboutie que La falaise d'Etretat après l'orage. (...)

Au Salon de 1870, Courbet envoie *La falaise d'Etretat après l'orage*, accompagnée de *La mer orageuse*. Les deux toiles, peintes à la même période, se répondent comme décrivant les phases successives d'un même phénomène. Les

commentaires élogieux exprimés à cette occasion assoient un peu plus la notoriété de Courbet, et en font l'un des personnages incontournables de la vie artistique de son époque.

Source : <https://www.musee-orsay.fr/>

## Document 4

### Face à la surfréquentation, Étretat refuse que son « paradis se transforme en Disneyland »

« Étretat est constamment à la télé. Vu le nombre de films et séries tournés ici, pas étonnant que tout le monde ait envie de découvrir les falaises. » Responsable d'une boutique de souvenirs en bord de plage, Valéry Coquin ne boude pas son plaisir. Un œil sur les marinières, porte-clés goélands et tote bags estampillés Normandie de ses rayonnages, il savoure : « Les touristes viennent du monde entier. On croise les doigts pour que ça dure le plus longtemps possible. »

Venus du Gard, Isabelle et Bernard s'éloignent de son établissement une glace à la main. À peine redescendus de la chapelle Notre-Dame-de-la-Garde, sur la falaise amont, ils reprennent des forces avant de flâner en centre-ville. Lancés dans un tour de Normandie en camping-car, ils sont venus pour rentrer dans la carte postale. « Mais aussi pour découvrir les chemins de traverse. Ce qui est touristique c'est bien mais on veut voir tout ce qui est à côté », annonce Bernard, amateur de randonnées à vélo.

Une démarche que la municipalité souhaite encourager en préférant au tourisme de masse, le slow tourisme, ou « tourisme lent », invitant les visiteurs à découvrir le patrimoine historique, culturel et gastronomique de la commune. Car, si la cité balnéaire de la Côte d'Albâtre n'occupe que 4km<sup>2</sup>, elle flirte depuis 2019 avec le million de visiteurs annuels, selon l'office de tourisme Le Havre-Étretat. « Parmi eux, on compte 30 à 35 % d'étrangers, majoritairement allemands, belges et hollandais », précise Eric Baudet, son directeur de la communication.

Une fréquentation boostée par le succès de la série Lupin , avec Omar Sy, diffusée sur Netflix depuis janvier 2021, et l'immense potentiel « instagrammable » du lieu. Les clichés de l'Aiguille et autres trésors naturels s'étalent à l'infini sur le réseau social. « Étretat fait partie des cinq sites touristiques français les plus mentionnés sur Instagram, près de 900 000 fois en 2022. C'est énorme. La tour Eiffel caracole en tête du classement, mais la dune du Pilat est derrière nous », expose Shaï-Hanah Mallet- Bitton, coprésidente de l'association Étretat Demain, militant pour la préservation de la baie et un tourisme durable. Cet afflux s'accompagne de conséquences environnementales néfastes. L'assaut des vagues et des touristes grignote le littoral. « Le piétinement en bord de falaise durant la haute saison accroît le phénomène d'éboulements de l'hiver suivant. Il y a une érosion naturelle et une érosion précipitée par le surtourisme », explique Shaï-Hanah Mallet-Bitton<sup>1</sup>.

Autre problème majeur : le ramassage des galets. « Plus d'un million de visiteurs par an, c'est autant de galets qui peuvent potentiellement disparaître, alors qu'ils nous protègent des tempêtes et de la montée des eaux. Il est donc capital d'informer là-dessus, poursuit-elle. Quand je vois des gens en ramasser, je leur explique. Généralement, ils comprennent et me disent qu'ils n'avaient pas mesuré les conséquences. » La jeune femme appelle de ses vœux la réalisation d'une étude pour établir le nombre quotidien de touristes que peut accueillir la ville tout en conciliant protection environnementale, intérêts économiques, bien-être des habitants et des visiteurs. Elle l'estime à 5 000, moitié moins que certaines journées en haute saison. « Au-delà, on voit bien que ça ne fonctionne pas . Tout le monde doit pouvoir avoir accès à ce lieu. Simplement, il faut être conscient qu'on ne peut pas consommer un site naturel tel que cela est fait actuellement . Il faut que ce soit raisonné. »

« Raisonné ». Le qualificatif se retrouve sur les lèvres d'Estelle Sérafin, adjointe en charge du tourisme à Étretat. L'élue l'assène avec conviction, la municipalité souhaite se tourner vers un « tourisme raisonné », articulé autour de trois piliers : « La préservation de l'environnement, l'amélioration des conditions de vie des habitants et l'offre d'une expérience de haute qualité pour les visiteurs. » En ce sens, un filin de fer a été installé sur la falaise aval, début 2023. Il délimite le chemin de promenade pour permettre la régénération du site et prévenir les chutes. L'élue mise sur des infrastructures de taille « raisonnable » pour limiter de facto la fréquentation d'Étretat. La commune planche ainsi sur de nouveaux aménagements routiers. « Nous avons amorcé la piétonnisation du centre-ville, prévue dans les prochaines années. L'objectif est d'enlever les parkings de l'hypercentre, pour y réserver le stationnement aux habitants. Pour les visiteurs, nous

allons créer un nouveau parking, d'environ 500 places, aux abords d'Étretat. Elles s'ajouteront au millier déjà existant, mais cela ne devrait pas se faire avant deux ou trois ans, minimum », détaille Estelle Sérafin.

Un projet d'envergure au « budget colossal », annonce-t-elle déjà. Pour financer cette mutation, la commune réfléchit à la création d'une taxe pour les touristes, aux modalités encore indéfinies. « Il s'agirait d'un montant de participation à la protection du site. Il me semble normal de faire participer les visiteurs à la mutation du village qu'il vienne admirer », justifie-t-elle.

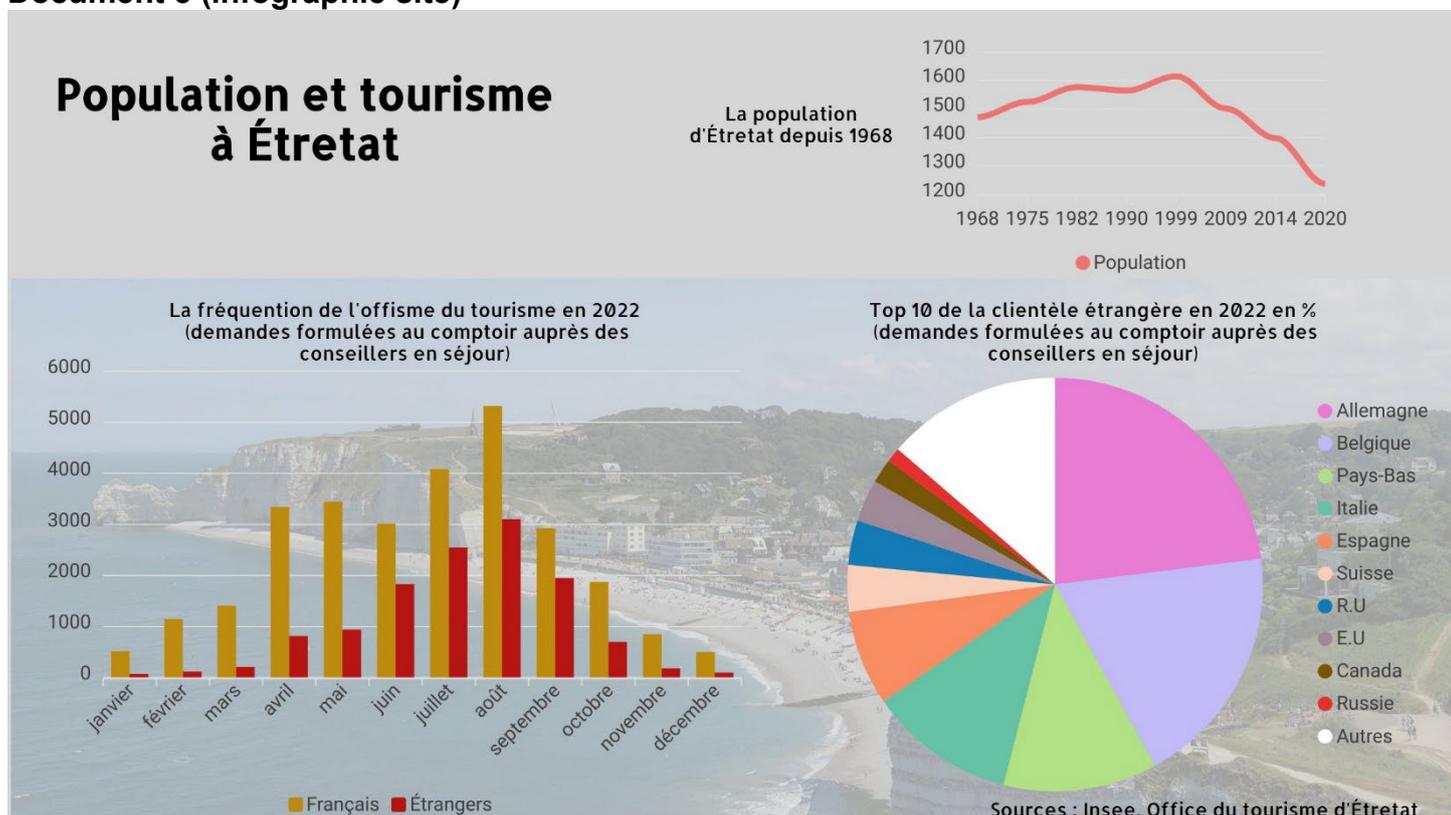
Parmi les Étretatais, le tourisme divise. La démographie y dégringole, conséquence d'une population vieillissante et du surtourisme. Un habitant, dont la famille est implantée à Étretat depuis des générations, craint que son « paradis [ne soit] transformé en Disneyland ». D'autres, au contraire, apprécient la manne financière qu'il représente et s'accommodent des inconvénients qu'il charrie.

Installé à Étretat depuis trois ans, Damien subit de plein fouet la pression immobilière. Son loyer mensuel a déjà grimpé de 550 à 700 €. Pourtant, il affirme qu'« au quotidien, les touristes ne gênent en rien. Il y en a toujours eu à Étretat, surtout pendant la haute saison d'ailleurs, en juillet-août et pendant les longs week-ends de mai ». Une affluence aux antipodes du grand calme de la période creuse. »

Elise DA SILVA GRIEL, Ouest-France, 19 mai 2023

1 Shai-Hanah Mallet- Bitton, coprésidente de l'association Étretat Demain, alerte sur la menace que peut représenter le surtourisme pour l'environnement.

## Document 5 (infographie site)



Source : Cartolycée

## Document 6

Panneaux de prévention sur les restes d'un bunker allemand – Source : Wikipédia

